

# Le Petit Murianettois

## BULLETIN D'INFORMATION N°142

Septembre 2025



mairie\_de\_murianette



Ville de Murianette

[www.murianette.fr](http://www.murianette.fr)



## **Horaires d'accueil au public**

### **Mairie :**

- ◇ Lundi de 13h30 à 17h
- ◇ Mercredi de 8h à 12h
- ◇ Vendredi de 13h30 à 18h

### **Déchetterie de Domène :**

Toute l'année (sauf juillet-août) :

- ◇ Mardi et mercredi : 8h15 - 14h15
- ◇ Jeudi : 8h15 - 12h15
- ◇ Le vendredi & le samedi : 8h15 - 12h & 13h - 17h30
- ◇ Fermée le dimanche & le lundi

Juillet-août :

Du mardi au samedi 8h15 - 14h

### **Collecte des déchets :**

Le ramassage des poubelles vertes/jaunes, grises et marrons a bien lieu les jours fériés

### **Bibliothèque municipale :**

- ◇ Lundi de 16h40 à 18h
- ◇ Vendredi de 16h à 18h
- ◇ Fermée pendant les vacances scolaires

### **City stade et aire de jeux :**

- ◇ De début novembre à fin février, tous les jours de 8h30 à 18h30
- ◇ De début mars à fin octobre, tous les jours de 8h30 à 21h30



Chères Murianettoises,  
Chers Murianettois,

En cette période pré-électorale, il n'y aura pas d'édito du Maire.

Je tiens juste à souhaiter à toutes et à tous une bonne rentrée, qu'elle soit scolaire ou professionnelle après cette pause estivale.

Bonne lecture,

Cédric Garcin, votre Maire.

## Murianette Santé

La municipalité a le plaisir de vous informer de l'ouverture d'un cabinet paramédical sur notre commune.

Trois professionnelles de santé viennent de s'installer au sein du cabinet Murianette Santé.

Inès GIRARDON, ostéopathe :

☎ 06 30 18 34 94

Marie SEYGNOVERT, psychologue :

☎ 07 67 24 24 83

Sandra D'ASCOLI, orthophoniste :

☎ 07 81 73 30 01



Elles vous accueillent désormais sur rendez-vous au cabinet situé 238 rue Jean-Pierre Raffin-Dugens 38420 Murianette, pour offrir aux habitants un accès à des soins de proximité.



## DU NOUVEAU POUR LES ELECTIONS MUNICIPALES

Les 15 et 22 mars 2026, les citoyens élisent leurs conseillers municipaux. En application de la loi du 21 mai 2025, les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1 000 habitants, comme c'est déjà le cas dans les autres communes.

### Hier, un scrutin majoritaire plurinominal :

Jusqu'à présent, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants étaient élus au scrutin majoritaire, plurinominal, à deux tours. Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées. Dans ce dernier cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire la possibilité de rayer le nom de certains candidats et de les remplacer par d'autres.

### Aujourd'hui, un scrutin de liste paritaire proportionnel :

Aujourd'hui, le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants et les autres. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage. Il n'est donc plus possible d'ajouter / supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote.

Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir (prime majoritaire). Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés, en fonction du nombre de suffrage obtenus.

Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, un second tour est organisé. Lors du second tour, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent connaître des modifications, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir ou fusionner. Les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10%. La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour.

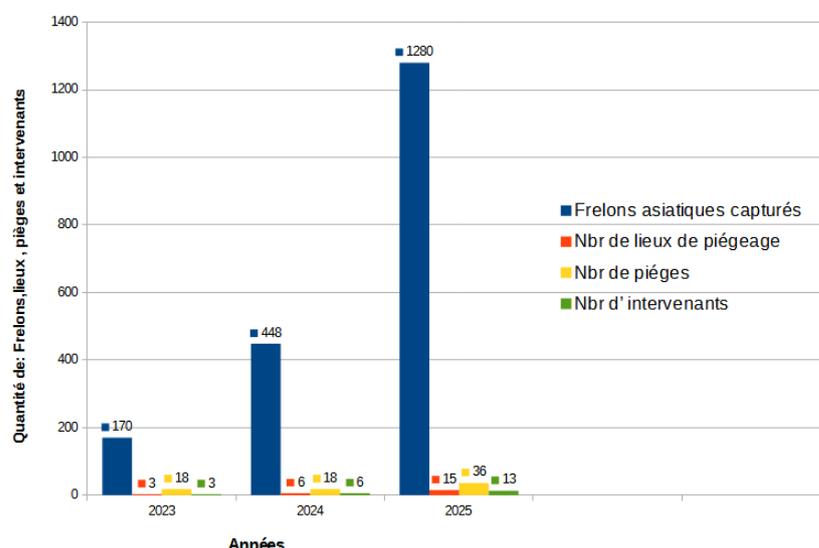
## Lutte contre les frelons asiatiques

Pour rappel, le piégeage des frelons asiatiques débutera en février.

La commune prête des pièges aux habitants désireux de rentrer dans le processus de comptage des captures. Plus d'infos en mairie. Merci aux participants qui ont déjà permis de piéger beaucoup de frelons :



Synthèse par années "capture du frelon asiatique" commune de Murianette



## Rentrée scolaire

Le lundi 1er septembre, c'était la rentrée des classes au groupe scolaire Jean-Pierre Raffin-Dugens.

95 élèves ont fait leur rentrée. La répartition des élèves est la suivante entre les maternelles et les élémentaires :

- Mme Michèle Nille : PS & MS avec 26 élèves,
- Mme Caroline Murcia : GS & CP avec 19 élèves,
- Mme Céline Brisson : CE1 & CE2 avec 22 élèves,
- Mme Céline Bonardi : CM1 & CM2 avec 28 élèves,



Le Maire, Cédric Garcin et Christine Grané, 2ème adjointe étaient présents ce matin-là, aux côtés des agents et des enseignantes pour le bon déroulement de la rentrée des classes.

L'ensemble du personnel communal et des élus souhaitent une très belle réussite aux enfants pour cette nouvelle année scolaire.

Pour rappel, les services périscolaires sont ouverts comme suit :

Le service de garderie accueille les enfants le lundi, mardi, jeudi et vendredi durant les périodes scolaires de 7h30 à 8h20 le matin et de 16h30 à 18h le soir.

Le service de restauration est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi durant les périodes scolaires de 11h20 à 13h20. Deux services sont organisés durant cette plage horaire.



Pensez à faire votre ou vos réservation(s) sur le site périscolaire tout au long de l'année : gestion et modalités d'inscriptions cantine & garderie : <https://www.logicieltcantine.fr/murianette/>



Souhaitons la bienvenue à Caroline Murcia, qui succède à Pascaline Grancher, et qui enseignera cette année dans la classe des grandes sections de maternelle et des CP.

Le mot de Caroline : *j'étais enseignante et directrice sur Grenoble, je suis ravie d'intégrer une école de village à taille humaine. Pratiquant la pédagogie de l'école du dehors, je vais la faire découvrir aux élèves de la classe.*

Souhaitons également la bienvenue à Rémi Cantan, qui remplacera Céline Bonardi le lundi, son jour de décharge de direction.



## Commune ou Métropole... Qui fait quoi ?

Il est parfois difficile de s'y retrouver...

Voici pour vous un mémo non exhaustif de « qui fait quoi » :

### Je contacte la mairie :

J'ai un projet d'urbanisme / de travaux dans mon logement,

J'ai une question pour mes enfants à l'école,

Je souhaite une copie d'un acte d'état civil,

Je souhaite me marier,

Je souhaite signaler un problème d'éclairage public, de propreté urbaine, ...

Je souhaite refaire ma carte d'identité ou mon passeport. Attention, la mairie de Murianette n'est pas équipée, vous devez le faire auprès d'une autre mairie, pour tout renseignement : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358>



### Je contacte la Métro :

Je gère mon eau : une question sur mon abonnement, une coupure d'eau, une interrogation pour une odeur ou une couleur bizarre...

<https://www.grenoblealpesmetropole.fr/8-gerer-mon-eau.htm>



Je gère mes déchets : collecte des déchets, problème de bac, ramassage des objets volumineux, <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/7-gerer-mes-dechets.htm>

J'ai remarqué un problème sur la voirie, sur la piste cyclable ou avec les feux tricolores :

<https://www.grenoblealpesmetropole.fr/138-signaler-un-probleme-sur-la-voirie.htm>

**Pour rappel**, pour toute question concernant le réseau électrique, le réseau de gaz, les réseaux téléphoniques et internet, vous devez contacter directement votre fournisseur.



## Rappel des règles de stationnement

Voici quelques rappels des règles de stationnement :

La durée du stationnement sur une place de parking ou sur la chaussée **ne peut excéder 7 jours sur le même emplacement**. Au-delà, l'occupation est considérée comme abusive et correspond à une amende de 35 €.



Concernant la **zone bleue** sur la commune, le stationnement est **limité à 1h30 entre 8h et 19h, du lundi au samedi**, hors jours fériés. Un disque bleu doit être apposé sur le tableau de bord de votre véhicule. Tout défaut de disque est verbalisable à hauteur de 35 €.

Et enfin, pour rappel, les places pour personnes à mobilité réduite sont exclusivement réservées aux détenteurs de la carte mobilité inclusion avec mention stationnement. Toute irrégularité peut vous coûter 135 € d'amende.

Des contrôles de stationnement sont effectués sur la commune par la police municipale durant la journée. Les véhicules en infraction se verront verbalisés.



Ça s'est passé à Murianette...

## 27/6/2025 distribution des calculatrices aux élèves de CM2



## Été 2025 installation de l'aire de jeux et parcours sportif



## 13/9 Forum des associations



## 13/9 Grimpée cycliste



## Fête du hameau de la Pérérée

Comme promis l'an dernier, la fête du hameau a fêté sa deuxième édition le samedi 30 août dernier.

Sous l'impulsion de quelques habitants de la Pérérée et après la réussite de l'an dernier, une trentaine d'habitants s'est retrouvée autour d'un repas partagé mélangeant joie de vivre et convivialité.

Une bonne occasion pour petits et grands, du plus jeune au plus ancien, de discuter et de partager un bon moment.

Un grand merci à tous les participants pour leurs présences et leurs contributions au succès de cette journée.



## Côté associations...

### Polycordes



Le concert organisé par les enseignants de Polycordes le 24 mai dernier a été un vrai succès. Le public présent, élys y compris, a été conquis par les interprétations enchaînant des titres célèbres et des compositions personnelles. Ce concert était organisé pour aider au financement du concert qui aura lieu le dimanche 12 octobre prochain et qui commémorera, en même temps, les 40 ans d'enseignement de son président. Le Thème ? : « 40 ans d'amour et de musique ».

Polycordes n'est pas une école de musique traditionnelle. Elle permet à des personnes de tous horizons de s'essayer à la pratique d'un instrument de musique, avec une méthode qui s'adapte à tous les âges et à toutes les personnalités. Pour mener à bien sa mission, elle possède un parc d'une quinzaine de guitares de la taille 1/4 à celle de 7/8ème et trois claviers de 61 à 88 touches.

A noter que pour marquer les 40 ans d'une méthode qui a fait ses preuves, une réduction jusqu'à 40% sera accordée à toute nouvelle inscription faite avant le 31 octobre 2025.

De plus, Polycordes crée un club théâtre et musique ainsi qu'un club photo vidéo. Les horaires et les lieux seront déterminés en fonction des inscriptions.

### Comité des Fêtes



Le samedi 7 juin dernier a eu lieu la traditionnelle vogue des cerises.

Une occasion pour les murianettois de se retrouver et de profiter des différentes animations (vente de cerises, jeux pour enfants...)

A noter cette année, la présence de :

- David Valentino, magicien, qui a fait le tour des tables pendant le repas de midi,
- Pierrick Blanc Mappaz, chanteur guitariste de 16h à 18h.

La vogue s'est terminée par une soirée dansante qui a ravi petits et grands jusqu'au bout de la nuit.

Le comité des fêtes tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué à cet événement.



## La kermesse de Murianette : un bel élan collectif sous le soleil

Vendredi 13 juin, la cour de l'école de Murianette s'est animée de rires et d'enthousiasme à l'occasion de la traditionnelle kermesse organisée par l'Association des Parents d'Élèves. De 18h à 22h, les familles ont pu profiter des nombreux jeux et stands proposés, sous un soleil radieux qui a accompagné l'événement.

Sandwichs, boissons et douceurs étaient également au rendez-vous : un grand merci aux parents qui ont préparé des gâteaux, ainsi qu'aux bénévoles qui se sont mobilisés pour tenir les stands, aider à l'installation, à la préparation des sandwichs, au service et à la désinstallation. Merci également aux membres d'autres associations de Murianette comme le Baobab ou le comité des fêtes pour leur aide. Grâce à cette implication collective, la kermesse a rencontré un franc succès et a permis à tous de passer un moment chaleureux et festif.



## A vos agendas... les rendez-vous à l'année

### Rencontre des aînés et moments de convivialité

La commune a mis en place des après-midis conviviaux lors desquels sont proposés des jeux de société ainsi qu'une collation offerte par la municipalité.

Ces rencontres ont lieu un lundi sur deux, dans la salle polyvalente, de 14h à 16h.

Voici le nouveau calendrier... on vous attend nombreux !



2025		
octobre	novembre	décembre
Lundi 6	Lundi 3	Lundi 1er
Lundi 20	Lundi 17	Lundi 15

2026			
Janvier	Février	mars	avril
Lundi 5	Lundi 2	Lundi 2	Lundi 13
Lundi 19	Lundi 16	Lundi 16	Lundi 27
		Lundi 30	
mai	juin	juillet	
Lundi 4	Lundi 1er	Lundi 13	
Lundi 18	Lundi 15	Lundi 27	
	Lundi 29		

## Les activités de l'association Le BAOBAB

Pour tout renseignement ou question, merci d'adresser un mail à : [baobab.murianette@gmail.com](mailto:baobab.murianette@gmail.com)

**YOGA :** Les cours ont repris courant septembre 2025. Il est encore possible de s'inscrire.

Avec Ghislaine – le lundi de 18h00 à 19h15 ou de 19h15 à 20h00.

Avec Béatrice La Bienheureuse – le mardi de 18 h à 19 h 15 cours de Hatha Yoga.

Les cours de yoga ont lieu dans la salle de motricité de l'école.

Le yoga est une pratique de bien-être et de détente qui permet l'union du corps et de l'esprit. Il utilise différentes techniques et exercices qui visent à apporter un bien-être à la fois physique et mental : postures, exercices de respiration, méditation, et relaxation profonde. Le Hatha Yoga est un yoga doux et accessible à tous.



## 氣功

### QI GONG :

Pour cette année, nous proposons une nouvelle activité : pratique du Qi Gong avec Marie Noëlle le jeudi de 18 h 30 à 19 h 30. Le premier cours aura lieu le jeudi 3 octobre – salle de motricité de l'école.

### Atelier AQUARELLES :

Il se tient dans la salle polyvalente tous les vendredis après midi. Il est ouvert à toute personne ayant déjà fait de l'aquarelle.



## L'ASM vous propose différentes activités



Créé à l'initiative de 3 professeurs de karaté grenoblois avec plus de 20 ans de pratique, le **Sporting Karaté Murianette** a été fondé en 2025. C'est un club de karaté traditionnel pratiquant le style Shito-Ryu, originaire de l'île d'Okinawa.

L'objectif du club est de partager ses connaissances et savoirs faire avec les futures générations de karatékas et les former.

Le professeur principal, Gowshekan Balendrakumar, est ceinture noire 4ème DAN ; il est diplômé d'Etat (DEJEPS) et professeur de karaté au sein de l'Université Grenoble Alpes et il a animé de nombreux stages que ce soit en Isère ou en Haute-Savoie.

Pendant les cours, il sera accompagné par Anjanan Balendrakumar, 3ème DAN possédant un diplôme à titre professionnel (TFP) et Anujan Balendrakumar, 4ème DAN possédant également un diplôme à titre professionnel (CQP). Les 3 professeurs sont des habitués de la compétition ; ils ont obtenu de nombreux titres sur le plan national et même au niveau international.

Les activités proposées les années précédentes sont reconduites :

Retrouvez Elodie à la **gym douce**, au **body stretch pilates** et au **postural ball**, et Lionel au **Bando défense**.



## A vos agendas...

L'APE convie tous les parents d'élèves à son assemblée générale le **lundi 29 septembre à 20h** dans la salle polyvalente. Ce sera l'occasion de renouveler le bureau de l'association et de discuter des prochains événements envisagés tels que :

- un goûter en octobre,
- une soirée jeux en novembre.

L'objectif est de financer des activités et du matériel pour les enfants de l'école. Nous remercions par avance les parents qui pourront donner un peu de leur temps pour l'organisation et l'animation.



### Les Murianettois ont du talent !

Nous vous l'annonçons dans le bulletin précédent, une journée spéciale s'organise, et des Murianettois talentueux ont répondu présents ! Nous vous donnons rendez-vous :

dans la salle polyvalente  
**le samedi 4 octobre**  
de 10h à 16h.



Venez découvrir lors de cette exposition des créations textiles, des peintures aux techniques variées, des objets en bois, des constructions en briques,...

Concert spécial 40 ans : **dimanche 12 octobre à 17h à Bernin**. Pour en savoir plus, reportez-vous à l'article Polycordes en page 7.



### Soirée Halloween

Le Comité des Fêtes vous propose une soirée Halloween le **samedi 18 octobre**, dans la salle polyvalente. Cette soirée commencera par un délicieux repas suivi d'une soirée dansante endiablée. Venez, si vous voulez, déguisés en mettant votre tenue la plus terrifiante. Un lot sera attribué aux plus beaux déguisements (adulte et

enfant). Les frissons et les rires vous attendent.

Vous pouvez dès à présent vous inscrire en demandant le bulletin d'inscription en envoyant un mail à : [murianettecomitedesfetes@gmail.com](mailto:murianettecomitedesfetes@gmail.com)

### Théâtre à la Maison par le Baobab

Vendredi 7 novembre à 18 h 30 dans la salle polyvalente, Chantal, Marie Noëlle, Joëlle et Sylvie vous proposent : « Eh bien dites donc ! », une pièce humoristique.  
Venez nombreux pour passer un bon moment ! Entrée au chapeau.



Le Maire et le Conseil Municipal vous convient à la célébration du **11 novembre**.

Rendez-vous à **10h45**, devant la mairie pour le défilé traditionnel, suivi d'un pot de l'amitié.

### Beaujolais Nouveau

Le Comité des Fêtes a le plaisir de vous inviter à célébrer l'arrivée du Beaujolais Nouveau ! Venez partager un moment convivial et festif le **jeudi 20 novembre** à partir de **18h30**, dans la salle polyvalente.

Au programme : dégustation du nouveau millésime dans une ambiance chaleureuse. Une belle occasion de se retrouver entre voisins et de savourer ce vin nouveau dans la bonne humeur. Nous vous attendons nombreux pour fêter cette tradition ensemble ! Vous aurez également la possibilité d'acheter ce jour-là une bouteille de beaujolais pour la déguster tranquillement chez vous (paiement uniquement pas CB).



Les nouveaux arrivants qui se sont installés sur la communes en 2024 et en 2025 sont conviés pour un pot de bienvenue le **21 novembre** à partir de **18h30**, dans la salle polyvalente. Ce sera l'occasion de rencontrer les élus, et les représentants des associations.

C'est avec un immense plaisir que MS Evènements vous annonce la deuxième édition de l'illumination du sapin de Noël à Murianette. L'évènement se déroulera sur la place Dominique Lefebvre le **samedi 29 novembre, à partir de 17h**.

La soirée sera animée par des musiques de Noël pour être dans l'ambiance.

Ce sera l'occasion de passer un moment festif, familial et amical autour de plusieurs stands sur place. Venez boire un bon vin chaud maison ou un chocolat chaud et déguster des chocolats, crêpes, bretzels de La Tentation Sucrée ainsi que de délicieux panzerottes (à partir de 18h) de Pizza Lusa.

La soirée sera ensuite sublimée par l'illumination du sapin de Noël à 20h à la suite d'un décompte général !

Nous espérons vous voir nombreux pour cette deuxième édition !

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous rapprocher de nos commerces : La Tentation Sucrée et Pizza Lusa pendant nos horaires d'ouverture.



## Repas des Aînés

Le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal convient les aînés à un repas de Noël. Le **repas des aînés**, offert chaque année par la municipalité aux Murianettois de plus de 70 ans, aura lieu de **dimanche 7 décembre**. Pour ceux qui ne seraient pas disponibles ce jour là, un colis leur sera offert. Ils pourront le retirer à l'occasion du marché de Noël, le **samedi 13 décembre de 9h à 12h**. Les personnes concernées recevront un bulletin d'inscription dans leur boîte aux lettres ! Pensez à le remplir et à le retourner pour vous inscrire au repas, ou à défaut, choisir un colis.

Le Comité des Fêtes vous invite à son traditionnel **Marché de Noël** qui se tiendra le **samedi 13 décembre** de 9h à 17h, dans la cour de la mairie et dans la salle polyvalente.

Venez découvrir les stands des exposants, déguster de délicieuses spécialités, vous restaurer (diots, crozets, huitres,...), et peut-être rencontrer le Père Noël ! Une journée festive pour petits et grands, idéale pour préparer les fêtes de fin d'année.

Vous souhaitez exposer lors de ce marché ? N'attendez plus ! Réservez votre place en téléchargeant le bulletin d'inscription. Vous le trouverez sur le site internet de la mairie de Murianette ou en contactant le comité des fêtes : [murianettecomitedesfetes@gmail.com](mailto:murianettecomitedesfetes@gmail.com).

Vous avez également la possibilité de commander un sapin de Noël en contactant Clément Lopez par téléphone : 06 25 50 65 51 ou en lui envoyant un mail : [clementlopez38@gmail.com](mailto:clementlopez38@gmail.com)  
Nous vous attendons nombreux pour partager la magie de Noël !



Le Maire et le Conseil Municipal vous invitent pour les vœux du Maire le **vendredi 9 janvier à 18h30**, dans la salle polyvalente. Le discours sera suivi d'un pot de l'amitié.

## Don du sang à Domène

Pour sauver des vies, pensez à donner votre sang ! Voici les dates des prochaines collectes qui auront lieu dans la salle de l'Escapade à Domène de 16h à 19h30 :

Prise de rdv : <https://dondesang.efs.sante.fr>

**En 2026 :**  
mardi 3 février,  
mardi 21 avril,  
mardi 7 juillet,  
mardi 8 septembre,  
mardi 10 novembre.



Directeur de Publication : Cédric Garcin  
Journal de Murianette : Mairie de Murianette  
266, Montée du Champ de la Vigne 38420 Murianette  
Tél : 04 76 77 11 26  
Mise en page, infographie : C. Dolo, E. Galluccio

Rédaction et photos : Les Commissions Animation  
- Urbanisme - Finances - Education - Sociale  
Estelle Galluccio - Caroline Dolo -  
Les associations Murianettoises  
Distribution : Mairie de Murianette  
Impression : Imprimerie des Ecoreuils - Gières